

LE PETIT BUSSIÉROIS BRÈVES

Le mot du Maire

Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois, Chers amis,

Comme vous avez pu le remarquer depuis le mois de décembre, le conseil municipal vous a proposé un programme culturel très éclectique :

15 décembre : concert classique avec la 9^e Bima, à l'église,

24 février : soirée diaporama du club photos Grand'Angles, à la salle Gilbert Becaud,

11 et 12 mars : exposition proposée par les peintres « les Chevaliers du Terrier » de Saint Aigny (Indre) et les photographes d'Angles sur l'Anglin,

18 mars : taille des arbres fruitiers avec les croqueurs de pommes, au verger conservatoire,

1^{er} avril : le dîner spectacle avec David Bonneville,

13 mai : chorale « Les vagabondes » dirigée par Nathalie Novak, à l'église,

21 mai : brocante et vide grenier organisée par le comité des fêtes, dans le bourg,

18 juin : commémoration cantonale avec les collections de voitures des familles Brugier et Latus que nous remercions vivement. André Métais qui nous apporté une magnifique expo sur le devoir de mémoire, qu'il a réalisé avec des jeunes cyclotouristes chauvinois. Leur itinéraire les a conduits de Chauvigny à Oradour sur Glane, Austwitz et jusqu'au camp de Struthof,

23 juin : inauguration de la plage à l'occasion du lancement de la saison estivale,

24 juin : Petite balade nature « un jour plus long que la nuit » animé par Béatrice Guyonnet, cheffe de projet des Pays d'Art et d'histoire et Frédéric Lassale du CPA de Latus,

25 juin : 2^e brocante et vide grenier du comité des fêtes.

A venir :

30 juin à 20h30 : concert lyrique du groupe Lyrica Voce, composé de 2 sopranos, d'un baryton et d'une pianiste, sur l'esplanade de la salle Gilbert Becaud,

7 juillet à 18h30 : fête de l'école cour de l'école de Nalliers,

16 juillet à 18h : quatuor à cordes avec 4 jeunes talents issus des master class internationales, à l'église, concert organisé par l'association musique et patrimoine,

20 août : dernière brocante de la saison, organisée par l'ACLB, dans le bourg,

3 septembre : fête des battages avec les vieux tracteurs de l'association Retro Bielle, dans le bourg et

Ball trap de l'ACCA, à la Gilardièrre,

21 octobre : fête de la pomme avec les croqueurs de pommes, au verger conservatoire,

27 octobre à 20h30 : concert trompette et orgue à l'église,

3 décembre : marché de Noël, salle Gilbert Becaud, de 9h30 à 17h30,

17 décembre : fête de fin d'année des enfants scolarisés à Nalliers, salle Gilbert Becaud

La commune est ravie d'accueillir Mme Promi et M Mariamal au bar restaurant de l'aire de loisirs, la baignade sera surveillée cette année par Lauren Baudry, du 1^{er} juillet au 31 août. Nous leur souhaitons une très belle saison.

En feuilletant cette nouvelle édition du Petit Bussiérois, vous découvrirez également les investissements réalisés en 2022 et les projets de 2023, l'actualité de la commune, des informations et la nouvelle Gazette proposée par un petit groupe de passionnés.

En attendant de vous retrouver je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bien à vous, Eric

Directeur de la Publication : Éric VIAUD

Conception: Mickaël MARTIN

Rédaction / crédits photos : Isabelle BORDAGE, Mickael MARTIN, Fabrice THOMAS, Eric VIAUD

LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Tous les travaux ont été réalisés avec une maîtrise d'œuvre interne.

RÉALISATIONS 2022 :

TRAVAUX DE VOIRIE :

Le conseil municipal a décidé de refaire la route de Bel Air, mitoyenne avec Saint Pierre de Maillé. L'entreprise La Colas a procédé au curage des fossés, à l'arasement des accotements et la mise en œuvre d'enrobé tiède de 10 cm.

AIRE DE LOISIRS :

Le conseil municipal a fait changer un volet roulant de la partie cuisine, donnant sous le préau.



Les employés communaux ont retiré deux jeux qui étaient cassés et en ont installé 2 nouveaux.

SECURITE DU BOURG :



La commune a installé des coussins berlinois aux entrées de bourg afin de réduire la vitesse des véhicules et d'assurer la sécurité des riverains. Ce programme a bénéficié d'une aide de l'état, au titre des amendes de police.

TRACTEURS :



Le conseil municipal a décidé de changer les tracteurs. L'acquisition du gros tracteur a bénéficié d'une subvention du département, de la Communauté de communes et l'ancien tracteur a été repris par le concessionnaire. L'acquisition du petit tracteur a bénéficié de l'aide du département.



LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

BIBLIOTHEQUE :



La bibliothèque a été dotée d'une nouvelle porte, réalisée par un artisan du territoire.

SITE INTERNET

La commune a renouvelé son site internet pour qu'il soit au format « responsive » c'est-à-dire qu'il s'adapte à la taille de l'écran (tablette, ordinateur ou portable). Vous pouvez le consulter à la même adresse : labussiére-vienne.fr. Vous y retrouver, entre autres, l'actualité, les informations pratiques, l'historique des bulletins municipaux et des délibérations.

Le budget 2023 s'équilibre à 541 000€ en fonctionnement et à 349 000€ en investissement

LES PRINCIPAUX PROJETS 2023 :

PLANTATIONS DE HAIES



Un nouveau programme de plantation de haies, voté en 2022, a finalement démarré en début de cette année. Il est réalisé en 2 tranches, la fin des plantations se fera soit en fin d'année soit en début d'année prochaine, en fonction de la météo. Ce projet bénéficie d'une aide financière du département.

Rappelons que les haies ont une fonction de régulation du climat. Elles protègent les cultures du vent et offrent des abris aux oiseaux et aux auxiliaires de culture qui permettent de lutter contre les ravageurs des cultures. Elles assurent une bonne protection des eaux et des sols (tampon et anti-érosion). Leur importance dans le maintien de la biodiversité est capitale, elles jouent le rôle de corridor écologique indispensable à la circulation de la faune.

Rappelons que les haies ont une fonction de régulation du climat. Elles protègent les cultures du vent et offrent des abris aux oiseaux et aux auxiliaires de culture qui permettent de lutter contre les ravageurs des cultures. Elles assurent une bonne protection des eaux et des sols (tampon et anti-érosion). Leur importance dans le maintien de la biodiversité est capitale, elles jouent le rôle de corridor écologique indispensable à la circulation de la faune.

CHAUFFAGE DU CAFE RESTAURANT

La commune poursuit ses investissements en faveur des économies d'énergie. Après avoir changé les menuiseries pour du double vitrage et isoler le grenier par la pose de laine de verre, le conseil municipal a décidé de changer les installations de chauffage pour des pompes à chaleur. Les chauffe-eaux seront également changés. Ce programme bénéficiera d'une aide financière de l'Etat.

L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE



Le cimetière actuel ne dispose plus que de quelques emplacements possibles.

Le conseil municipal a donc décidé de son agrandissement. Il comprend la création d'un espace réservé aux inhumations écologiques en pleine terre. Le stationnement étant difficile sur la voie communale de L'Essart, une zone sera également créée, permettant aux véhicules funéraires et aux familles de stationner en toute sérénité lors des cérémonies d'inhumation.

Une haie arbustive entourera le nouveau cimetière pour une bonne intégration paysagère.

Ce programme bénéficie d'une aide financière du département.

LA REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AIRE DE LOISIRS

La mise aux normes de l'assainissement de l'aire de loisirs a été votée en mars dernier. Un bureau d'étude a été missionné pour proposer la filière la plus adaptée. A l'issue de la consultation d'entreprises, la complexité du dossier, aux vues du risque d'inondation de la zone, a conduit l'équipe municipale, avec l'aide des techniciens d'eaux de Vienne, à élargir la réflexion sur un projet de plus grande ampleur qui comprendrait la mise aux normes simultanée de l'assainissement de l'aire de loisirs et du VVF.

Ces mises aux normes sont rendues nécessaires, suite aux contrôles qui ont été effectués sur le bon fonctionnement des installations et surtout dans le cadre du profil de baignade qui doit être réactualisé afin de maintenir les autorisations d'ouverture de baignade de l'aire de loisirs. En effet, depuis plusieurs années l'agence régionale de santé a constaté une dégradation de la qualité des eaux de baignade sur l'ensemble de La Gartempe. La mission du profil de baignade est d'identifier les sources de pollution et de trouver les solutions pour y remédier.

Nous sommes donc contraints de lancer une nouvelle consultation pour sélectionner un bureau d'étude qui devra trouver la solution de réhabilitation des installations d'assainissement de l'aire de loisirs et du VVF. Ce programme qui sera d'une toute autre ampleur sera étalé certainement jusqu'en 2024. Une réunion avec les différents partenaires financiers a eu lieu, les demandes de subventions seront faites lorsque le dossier sera suffisamment avancé.

HANGAR MUNICIPAL

Le projet d'ateliers municipaux remonte à 2012, il était alors porté par l'équipe municipale de Mme Maigret. Nous avons retravaillé le projet depuis 3 ans, en faisant établir des devis et en alimentant une provision budgétaire.

Une solution plus économique a été envisagée. Le conseil municipal a retenu l'idée d'une construction d'un hangar pour abriter l'ensemble des véhicules et matériels.

Après avoir hésité entre deux possibilités d'implantation, il a été décidé que le projet serait réalisé à la sortie du bourg, sur une parcelle appartenant à la commune et qui pourra facilement être raccordée aux différents réseaux. Pour une bonne intégration paysagère, une haie d'arbres et d'arbustes sera plantée.





Le Comité des Fêtes fait peau neuve !

En début d'année 2023, le bureau du Comité des Fêtes de La Bussière a changé.

Il se compose aujourd'hui de :

- Jérôme Ferrari, Président
- Yves Bellicaud, Vice-Président
- Agnès Guilloteau, Trésorière
- Estelle Ferrari, Trésorière Adjointe
- Claire Viaud, Secrétaire
- Laurent Pensec, Secrétaire Adjoint
- Jean-Claude Guilloteau, Membre

Depuis ce début d'année, plusieurs manifestations ont déjà eu lieu, comme la galette des rois, la chandeleur, un dîner spectacle, une brocante.



Cette première brocante du 21 mai a eu un vif succès, une trentaine de participants et de nombreux visiteurs ont pu profiter des bonnes affaires et de l'exposition de véhicules anciens. La restauration, assurée par Mme Claudine Promi, qui vous accueillera tout l'été à l'aire de loisirs, a été fort appréciée.

Cet été, il vous sera proposé également :

25 Juin : Brocante – vide grenier, Place Gilbert Bécaud

30 Juin à 20h30 : concert lyrique à 20h30 sur l'esplanade Gilbert Bécaud, ou à l'église en fonction de la météo

16 Juillet à 18 h à l'église : concert du quatuor à cordes formé par 4 jeunes talents issues des master class internationales dans le cadre du festival « Musique et Patrimoine »

- 22 Juillet : Fête de la Plage, animation avec David Bonneville, fête foraine et Feu d'Artifice, soirée clôturée en compagnie d'un DJ
- 23 Juillet : Grande Brocante à la Plage et fête foraine
- 20 Août : Brocante – vide grenier, Place Gilbert Bécaud

Toute l'équipe du Comité se tient à votre disposition, si vous avez des questions, des souhaits, des propositions. Aussi, toute aide bénévole lors des manifestations sera la bienvenue afin de partager ensemble des moments de convivialité et de s'assurer la bonne marche des activités.

Vous trouverez également notre page Facebook ACLB La Bussière, qui sera régulièrement mise à jour pour vous permettre de suivre nos activités.

Le Bureau du Comité des Fêtes de La Bussière

INFORMATIONS

INSTALLATION D'UN CHARPENTIER-COUVREUR

Florian Bobier vient de revenir sur sa terre natale, il ouvre son entreprise de couverture, charpente et zinguerie. Vous pouvez le contacter au 07 71 10 81 99 ou sur sa boîte mail à l'adresse : bfcouverture@hotmail.com

UN NOUVEL ATELIER DE COUTURE

Les P'tites bobines de Natalie

Pour vos retouches de couture, vos cadeaux de naissances ou autres, ou simplement pour vous faire plaisir, n'hésitez pas à aller découvrir les créations de Natalie. Elle est joignable au 06 62 11 13 71 ou par mail à l'adresse : jcn.deschamps@sfr.fr, vous pouvez aussi la retrouver sur Facebook : les p'tites bobines de Natalie.

La Poste

L'agence postale est ouverte aux mêmes horaires que la mairie et propose les mêmes services que les bureaux de poste.

Différents services et offres sont proposés :

Veiller sur mes parents : la visite du facteur permet de maintenir un lien rassurant et d'informer les proches des besoins exprimés.

La téléassistance : ce dispositif connecté et efficace permet de vivre en toute sécurité sans modifier vos habitudes.

Mes médicaments chez moi : la livraison de vos médicaments est assurée en toute confidentialité par le facteur ou un coursier avec une livraison express en 2H, pour effectuer vos renouvellements ou pour une demande ponctuelle.

La livraison de repas : depuis plus de 20 ans, Saveurs et Vie contribue au maintien à domicile en proposant une alimentation savoureuse et personnalisée tenant compte des envies et goûts des personnes âgées. Les menus sont adaptés aux profils spécifiques (sans sel, sans sucre, hyper protéiné...). Une solution pour un besoin quotidien ou ponctuel avec une mise en place rapide ou 48h.

La tablette Ardoiz :

L'offre équilibre avec la **tablette à 219€**

- Son abonnement à **10,99€/mois**, (la tablette est utilisée grâce à la connexion Wifi de la maison). Elle bénéficie des contenus variés, sans publicité, des magazines Notre temps, Capital, ça m'intéresse.... Vous bénéficiez d'une assistance téléphonique 6j/7 pour vous accompagner et répondre à vos questions dans son utilisation.
- Son abonnement à **20,99€/mois**, (la tablette est enrichie d'une carte Sim 4G pour disposer d'internet même en dehors de chez soi).

Pour tout renseignement complémentaire, ou démonstration, RDV à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

La téléphonie mobile : la poste propose des forfaits seniors qui simplifient la vie avec un accompagnement à la prise en main, des forfaits adaptés à vos besoins et un choix de téléphones faciles d'utilisation.

Axéo : est un service d'aide à domicile qui propose un large choix de prestation allant du ménage à l'entretien du jardin. Ce service permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%.

L'assurance santé seniors : est une protection adaptée à vos besoins, vous pourrez bénéficier de la téléconsultation et joindre un médecin 24h/24 et 7j/7 (médecin de Mondial assistance, inscrit au Conseil de l'ordre des médecins). A l'issue de la téléconsultation, le médecin pourra vous orienter vers votre médecin traitant, pour établir un diagnostic ou vous transmettre une ordonnance.

La nouvelle collection de la monnaie de Paris vous attend. Retrouvez les pièces de 10€ et 50€ argent de la collection Mascottes de Paris 2024 ou celles de 250€ en or.

INFORMATIONS

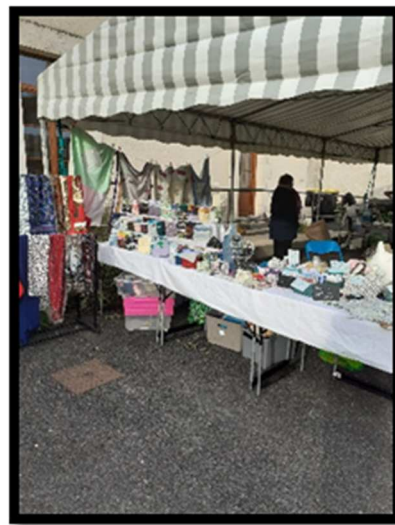
L'APE DE NALLIERS / LA BUSSIÈRE

Les membres de l'association remercient chaleureusement toutes les personnes ayant participé aux événements organisés lors de cette saison 2022-2023, un grand merci pour votre soutien de près ou de loin. C'est aussi grâce à vous que nous pouvons offrir de beaux moments aux enfants.

Comme chaque année, notre concours de belote se tiendra le [samedi 11 novembre 2023](#).
Le marché de Noël aura lieu quant à lui le [dimanche 10 décembre 2023](#).

Nous avons également le plaisir de vous inviter à la fête de fin d'année scolaire, sur le thème médiéval, qui aura lieu le [vendredi 7 juillet 2023](#) à l'école, à Nalliers. Les enfants vous y attendent pour leur spectacle et pour vous faire découvrir les petites œuvres artistiques et autres, réalisées cette année. Une restauration sur place vous sera proposée.

Pour ne manquer aucun événement, suivez-nous sur Facebook : APE Nalliers / La Bussière



PAROISSE SAINT ANDRE HUBERT FOURNET

Cela fait déjà 6 mois que je me suis adressée à vous en tant que déléguée à la prière de notre communauté de : la Bussière, Saint Pierre de Maillé, Vicq et Angles s/ l'Anglin.

Voilà ce que j'avais à dire aux nouveaux arrivants de notre commune : « J'ai le plaisir de m'adresser à vous au nom de notre paroisse représentée ici par notre déléguée pastorale : Madame Marie-Luce Théfaut, toujours au service de notre curé le père Gérard Gally.

Je tenais à remercier Monsieur le Maire et son conseil de nous donner la parole afin de communiquer régulièrement avec vous. Nous pensons que ce journal est un bon outil pour partager nos informations et qu'il est utile à tous en ce qui concerne les nouvelles et les dates de festivités et autres manifestations.

Le dernier événement fut le concert donné au profit de notre paroisse à Angles s/ l'Anglin qui a eu un vif succès. Merci à Michelle et Christian pour ce grand moment musical et merci, à vous, au nom de la paroisse, pour vos dons.

Nos occupations sont encore nombreuses en cette période avec 63 baptêmes d'enfants et 15 d'adultes ainsi que 8 mariages. Toutes ces cérémonies nous apportent beaucoup de joie.

Fraternellement et bonne détente à tous.

Lydie Tillet

Contact pour notre communauté : Madame Marie-Luce Théfaut au 05 49 48 17 25, le diacre 06 13 25 57 10.

ALERTE SECHERESSE

La préfecture de la Vienne a pris un arrêté réglementant temporairement les usages de l'eau réalisés à partir du réseau d'eau potable dans tout le département. Depuis le 14 juin, pour faire face à une baisse notable des niveaux de la ressource en eau, des mesures d'interdiction et de restriction sont prises.

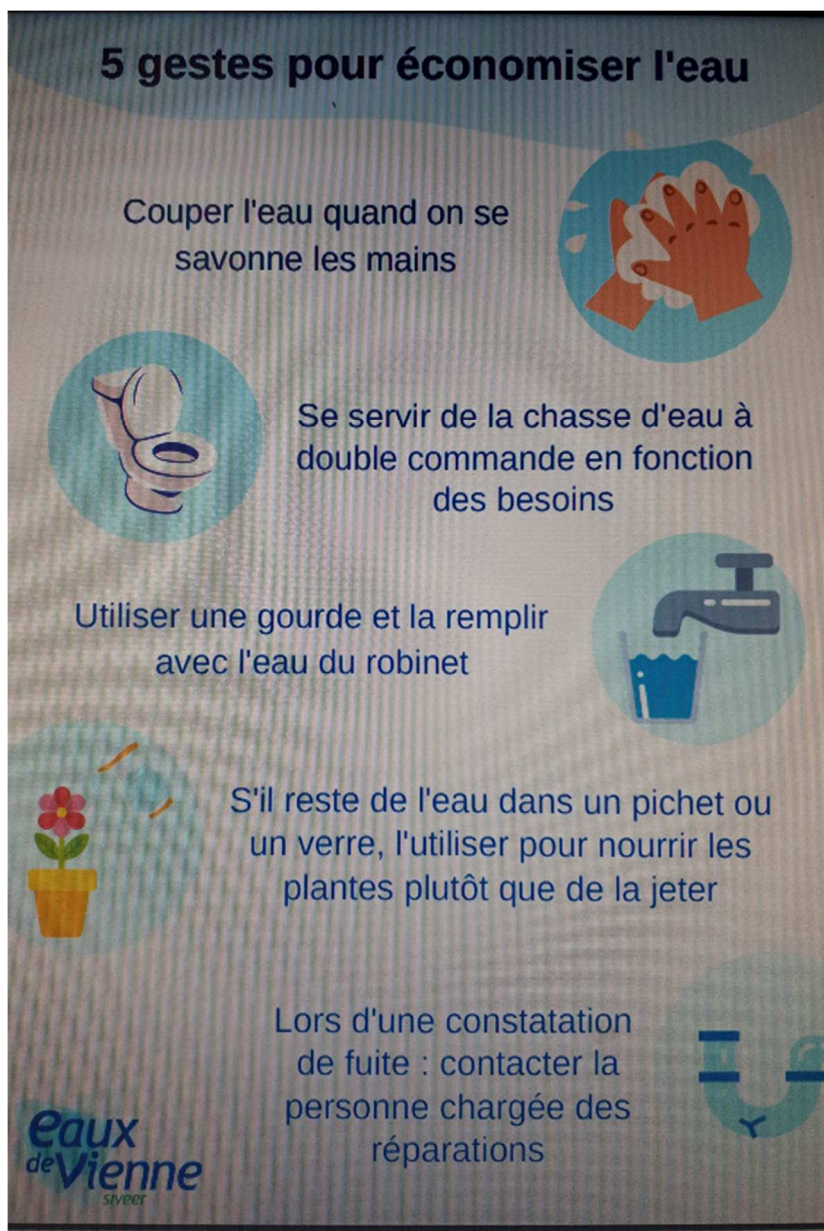
Sont interdit :

- La vidange et le remplissage des piscines, sauf remise à niveau ou premier remplissage si le chantier de construction a débuté avant le niveau d'alerte et uniquement pour un volume destiné à la sécurité et l'intégrité du bassin
- Le lavage de véhicule chez les particuliers
- Le lavage de véhicules par des professionnels, sauf avec du matériel haute pression ou disposant d'un système de recyclage de l'eau
- Le nettoyage des façades, vitrages, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées

Les mesures de restriction :

Sont autorisés avant 11 h et après 18 h :

- L'arrosage des pelouses, massifs de fleurs, jardins d'agrément et espaces verts
- L'arrosage des terrains de sport
- L'arrosage des jardins potagers



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : SE PROTEGER CONTRE LE POLLEN

Le 12 avril 2023, un arrêté préfectoral a été pris encadrant l'obligation de lutte contre la prolifération des ambroisies et limiter l'exposition de la population à leurs pollens.

Plante envahissante originaire d'Amérique du nord, l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) émet des pollens avec un fort pouvoir allergisant. **L'émission de pollen commence mi-août et s'accroît pour être au maximum en septembre.**

Elle se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains, notamment ceux sur lesquels interviennent des activités humaines (surfaces agricoles, bords de route, chantiers...).

Très présente depuis plusieurs années dans le département de la Vienne, elle s'étend aujourd'hui sur la vallée de la Gartempe et sur la commune de La Bussière



Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Sachez la reconnaître

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE

La Gazette de nos ancêtres

Nos racines pour le futur



Au fil des décennies du XXème siècle, les battages se modernisent...

Le matériel allait de ferme en ferme, les battages duraient plus d'un mois. L'entraide mobilisait les hommes de plusieurs villages, les femmes faisaient la cuisine, les enfants apportaient les boissons. Des boissons faites d'eau fraîche, de piquette du pays, de café, de gnole...

Le soir, souvent c'était la fête, de grandes tables, des bancs, des histoires, des chansons, un violon... le banquet battait son plein...



Si vous reconnaissez l'une de ces personnes, l'année exacte. Laissez-nous un message à la mairie ou un mail.

Nous communiquerons les informations recueillies sur le prochain bulletin...

Les mots de chez nous

Aujourd'hui encore, certains mots sont toujours utilisés.

Ils sont précieux, notons-les pour ne pas les oublier...

En voici quelques-uns dont je me souviens:

Où trouve-t-on des pascanades, des lappes, des co-chets, des ruces, de la palène?

A votre tour, notez et envoyez-nous les mots, les expressions de chez nous et nous en publierons quelques-uns lors des prochaines gazettes.

Origine des noms de nos villages

Derrière le nom de nos villages se cache leur histoire, leur origine.

Nous allons commencer par **la Bussière**. Le nom de notre commune apparaît pour la première fois en 1075 dans un cartulaire (vieux livre) de Poitiers: **Capellanus Buxeriae**, ce qui se traduit par: chapelle entourée de buis.

Buis qui ont bien failli disparaître suite à l'invasion de la Pyrale en 2017. Cette chenille venue d'Asie en a décimé une grande partie.

Continuons avec le village de **l'Essart**, nom commun à de nombreux villages en France. À partir du moyen âge, pour agrandir les terres cultivables, les hommes **essartent** les bois, les landes... essarter signifiait donc **défricher** une terre pour la cultiver. Nous poursuivrons avec d'autres villages dans la prochaine gazette...



Nous contacter:
lagazettedelabussiere@outlook.fr

Nous remercions Suzanne, Évelyne, qui ont reconnu quelques élèves Bussiéroises...

Entourée de ses élèves, **Marie Courtois** est leur institutrice. Depuis 1890, Marie instruit et éduque les filles de notre école. Attachante et attachée à notre petit village, elle quittera ce monde suite à une longue maladie en janvier 1910 à l'âge de 43 ans. Sa tombe est dans le cimetière de la Bussière parmi ses élèves qui l'ont rejointes. Mademoiselle Courtois, comme l'appelaient ses élèves était née à l'Isle Jourdain. En 1906, ses parents âgés, habitaient avec elle dans le logement de fonction attenant à l'école...

La photo daterait de 1906.

4: Robert

5: Brouard Rachel épouse Guilloteau

6: Gonneau

11: Bourseault Lucie

14: Maitre Lucie épouse Saulnier

16: Maillet Gabrielle épouse Guilloteau

23: Gabrielle Remeyrand

25: Pironnet M. Louise épouse Nivaud

29: Bourseault épouse Thévenet

Sources:

- Archives départementales de la Vienne et de l'Indre
- Archives de la mairie de la Bussière
- Mémoire des hommes

Page réalisée par Soline et Dominique.R

Novembre 2022. Gazette n°3

Un été, à La Bussière en 1914

Nous sommes en juillet 1914, au cœur d'une petite bourgade non loin de la Gartempe. La vie s'y écoule paisiblement...

L'été est comme un automne pluvieux, les moissons et les foins ont été pénibles...

Des dizaines de familles s'y côtoient dans des petites fermes poitevines aux allures berrichonnes...

Quelques lopins de terre, quelques animaux, la chasse, la pêche... ils sont heureux...

La famille Nivaud habite à la Galerie, Henri et Victorine y élèvent leurs 5 enfants: Victor, Désiré, Marie, Rachel et Julien...

Mais en mars 1909, le papa décède à l'âge de 55ans...

Désiré et son frère aîné Victor dirigent alors les travaux de la ferme.

Victorine, la maman s'occupe de la cuisine et aide pour soigner les animaux domestiques.

Désiré étant de la **classe 1913**, il doit rejoindre la caserne de l'armée de terre au Blanc en novembre 1913.

Depuis juillet 1913, le service militaire dure 3 ans...

Mais le samedi **premier août 1914**, Xavier Bozier, le maire de la Bussière, a **placardé la mobilisation** générale sur le mur de la mairie comme sur tous les murs des communes de France.

En même temps sonne le tocsin aux cloches des églises.

La nouvelle se répand rapidement dans tous les villages...

Les jeunes hommes sont excités, heureux et consternés, les femmes pleurent, les enfants ne comprennent pas cette agitation

Victor a rejoint ceux des autres villages devant la mairie. Les visages sont tristes...

Le monde va changer...

Le président Poincaré a **déclaré la guerre** à l'Allemagne...

Tous les hommes ne seront pas mobilisés en même temps, d'abord les classes 1900 à 1913...

Le 7 août 1914 au matin... Désiré part avec son régiment, le 90ème d'infanterie, pour le front. Le front de la Marne...

Victor, lui aussi a rejoint la caserne du Blanc...

La bataille de la Marne est terrible... des milliers de morts et de disparus...

Désiré sera le premier poilu mort pour la France de la Bussière...

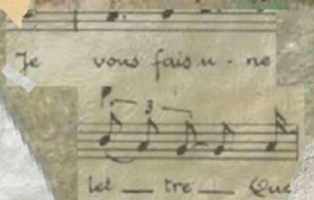
Désiré sera l'un de ces 80 000 disparus...

Disparu le 5 septembre 1914...

Il avait 21 ans...



Nom : <i>Nivaud</i>		Nombres matricule du recensement :	
Prénoms : <i>Henri, Victorine</i>		Classe de mobilisation :	
Né le : <i>13 août 1893</i>		ÉTAT CIVIL :	
à : <i>La Bussière</i>		, canton :	
d : <i>St-SAVIN</i>		, département d : <i>VIENNE</i>	
d : <i>VIENNE</i>		, canton d : <i>St-SAVIN</i>	
, profession de : <i>cultivateur</i>		, département d : <i>VIENNE</i>	
, et de : <i>Bonnet Victorine</i>		, domicile :	
, canton d : <i>St-SAVIN</i>		, département d : <i>VIENNE</i>	
Taille : <i>1 mètre</i>			



me d'annon-
at de courir
intéressé
sauf si le ma-
tu dois pas
Orléans
pour connaître
que l'ennemi



DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Intégré à compter du 28 Nov 1913... au corps le 28 Nov 1913
à partir du 5 septembre 1914 à : *Morimont*
à partir du 8 juillet 1916 n° *G.C. 1913* Décret fixé par
le 9. 1914 par jugement de la justice rendu par le 6^e de
l'infanterie le 28-7-20 à la suite de la guerre
la Marne de la Bussière le 6-8-20



La baignade sera surveillée du 1^{er} juillet au 31 août, cette année c'est Lauren Baudry qui sera en charge de cette mission.



Lancement de la saison estivale
 Les gérants du bar restaurant
 vous accueillent, chaque jour, de 10h à 22h
 Le weekend la soirée se prolonge jusqu'à 2h

COMMEMORATION DU 18 JUIN

